

## Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

### Séance du Jeudi 21 Septembre 2017

Conseillers communautaires en exercice : 129

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des conférences de la CCIT du Doubs à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.1.10, 1.1.11, 1.2.1, 1.2.2, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 5.7, 5.8, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 2.1, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 3.11, 3.12, 3.13, 3.14, 3.15, 3.16, 3.17, 3.18, 8.1, 8.2

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 21h40.

**Etaient présents** : Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS Audeux : Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU suppléante de M. Alain PARIS Besançon : M. Eric ALAUZET, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, Mme Claudine CAULET, M. Guericc CHALNOT (à partir du 1.1.1), Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Emmanuel DUMONT (à partir du 1.1.1), Mme Myriam EL YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, M. Philippe MOUGIN, Mme Sophie PESEUX, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, Mme Mina SEBBAH, M. Rémi STAHL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF Beure : M. Philippe CHANEY Bonnay : M. Gilles ORY Boussières : M. Bertrand ASTRIC Braillans : M. Alain BLESSEMILLE Busy : M. Alain FELICE Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Chalèze : M. Gilbert PACAUD Champagny : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Chemaudin et Vaux : M. Bernard GAVIGNET, M. Gilbert GAVIGNET Chevroz : M. Yves BILLECARD Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Cussey-sur-l'ognon : M. Jacques GIRAUD Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT Devecey : M. Philippe LEGRAND suppléant de M. Michel JASSEY Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN Fontain : Mme Martine DONEY Franois : Mme Françoise GILLET suppléante de M. Claude PREIONI Geneuille : Mme Sandrine BOUTARD suppléante de M. Jean-Claude PETITJEAN Gennes : Mme Thérèse ROBERT Grandfontaine : M. François LOPEZ La Chevillotte : M. Roger BOROWIK Les Auxons : M. Jacques CANAL, M. Serge RUTKOWSKI Mamirolle : M. Daniel HUOT Marchaux : M. Patrick CORNE Miserey-Salines : M. Marcel FELT Montfaucon : M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Morre : M. Jean-Michel CAYUELA Nancray : M. Vincent FIETIER Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Roset-Fluans : M. Arnaud GROSPERRIN Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Torpes : M. Denis JACQUIN Vaire : M. Jean-Noël BESANCON, Mme Valérie MAILLARD Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY Venise : M. Jean-Claude CONTINI Vieilley : Mme Christiane ZOBENBULLER Vorges-les-Pins : Mme Julie BAVEREL

**Etaient absents** : Besançon : M. Julien ACARD, M. Frédéric ALLEMANN, M. Pascal BONNET, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Cyril DEVESA, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Abdel GHEZALI, M. Philippe GONON, Mme Solange JOLY, M. Michel OMOURI, Mme Danielle POISSENOT, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Christine WERTHE Champoux : M. Philippe COURTOT Chaudfontaine : M. Jacky LOUISON Deluz : M. Fabrice TAILLARD La Vèze : Mme Catherine CUINET Larnod : M. Hugues TRUDET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Merrey-Vieilley : M. Philippe PERNOT Noiron : M. Bernard MADOUX Novillars : M. Philippe BELUCHE Osselle-Routelle : M. Daniel CUCHE Palise : Mme Daniel GAUTHEROT Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Pugey : M. Frank LAIDIE Saint-Vit : Mme Annick JACQUEMET, M. Pascal ROUTHIER Saône : M. Yoran DELARUE Thise : M. Alain LORIGUET Villars Saint-Georges : M. Jean-Claude ZEISSER

**Secrétaire de séance** : M. Daniel HUOT

#### **Procurations de vote** :

**Mandants** : J. ACARD, P. BONNET, C. DEVESA, L. FAGAUT, O. FAIVRE-PETITJEAN, A. GHEZALI, P. GONON, S. JOLY, M. OMOURI, D. POISSENOT, F. PRESSE, R. REBRAB, C. WERTHE, H. TRUDET, D. PARIS, D. CUCHE, JM. BOUSSET, P. ROUTHIER, Y. DELARUE, A. LORIGUET

**Mandataires** : P. MOUGIN, M. SEBBAH, A. VIGNOT, J. GROSPERRIN, L. CROIZIER, N. BODIN, C. COMTE-DELEUZE, C. LIME, ML. DALPHIN, D. DARD, A. POULIN, T. MORTON, S. PESEUX, A. FELICE, M. FELT, A. OLSZAK, F. BAILLY, Y. MAURICE, J. KRIEGER, R. STEPOURJINE

#### **Délibération n°2017/003772**

**Rapport n°1.1.5 - Acquisition de véhicules légers et de véhicules utilitaires inférieur ou égal à 3.5 tonnes - Autorisation de signature de l'accord-cadre et des marchés publics**

**Acquisition de véhicules légers et de véhicules utilitaires  
inférieur ou égal à 3.5 tonnes -  
Autorisation de signature de l'accord-cadre et des marchés publics**

**Rapporteur : Gabriel BAULIEU, Vice-Président**

**Commission : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes**

<b>Inscription budgétaire</b>
Sans incidence budgétaire

**Résumé :**

Le marché accord cadre pour l'acquisition de véhicules légers et de véhicules utilitaires  $\leq$  à 3.5 tonnes arrive à échéance le 31/12/2017.

Il sera lancé une nouvelle consultation en groupement de commandes entre : la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon (coordonnateur du groupement), la Ville de Besançon, le Centre Communal d'Action Sociale et le SYBERT.

Dans le cadre de son activité parc automobile, la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon a en charge l'acquisition de véhicules légers et de véhicules utilitaires  $\leq$  à 3.5 tonnes. Le marché en cours arrive à son terme le 31/12/2017.

Une procédure d'appel d'offres ouvert sera lancée le 2 octobre 2017 en groupement de commandes entre la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon (coordonnateur du groupement), la Ville de Besançon, le Centre Communal d'Action Sociale et le SYBERT.

Il s'agit d'un accord-cadre, sans montant minimum et sans montant maximum, passé en application des articles 78, 79 et 80 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Il sera conclu pour une période initiale d'un an du 01/01/2018 jusqu'au 31/12/2018.

Trois périodes de reconduction sont prévues pour une durée chacune d'un an. Ainsi la durée maximale du contrat, toutes périodes de reconduction confondues, est de 4 ans.

Il donnera lieu à la conclusion de marchés subséquents. Les marchés subséquents seront des marchés à bons de commande sans montant minimum et sans montant maximum en application des articles 78, 79 et 80 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

L'estimation du montant du marché sur sa durée totale, tous lots confondus, est de 2 174 000 € H.T.

L'accord-cadre à bons de commandes est divisé en 17 lots :

Lot(s)	Désignation
1	Acquisition de véhicules berlines (segment B1) – moteur essence – 4/5 places – 5 portes
2	Acquisition de véhicules berlines (segment B2) – moteur essence – 4/5 places – 5 portes
3	Acquisition de véhicules berlines dérivé VP (genre société, affaire...) – CU environ 400 kg - moteur essence – 3/5 portes – 2 places
4	Acquisition de véhicules CTTE – fourgon – CU environ 600kg – Volume utile de 2,5 à 3 m3 - moteur essence ou diesel – 2 places
5	Acquisition de véhicules CTTE – fourgon – CU environ 750kg – Volume utile de 3 à 5 m3 - moteur essence ou diesel – 2/3 places
6	Acquisition de véhicules CTTE – fourgon – CU environ 850kg – Volume utile de 5 à 8 m3 - moteur essence ou diesel – 2/3 places
7	Acquisition de véhicules CTTE – fourgon – plateau – benne - CU supérieure à 1000kg – Volume utile de 8 à 20 m3 - moteur essence ou diesel – 3 à 7 places
8	Acquisition de véhicules CTTE – benne – CU supérieure à 600kg – moteur essence ou diesel – 2 places minimum
9	Acquisition de véhicules berlines d'occasion (segment B1) – moteur essence ou diesel – 4/5 places – 5 portes
10	Acquisition de véhicules berlines d'occasion (segment B2) – moteur essence ou diesel – 4/5 places – 5 portes
11	Acquisition de véhicules berlines (segment B1) – moteur électrique – 4/5 places – 3/5 portes
12	Acquisition de véhicules berlines (segment B2) – moteur électrique – 4/5 places – 3/5 portes
13	Acquisition de véhicules berlines (segment Ludospace) – moteur électrique – 4/5 places – 5 portes
14	Acquisition de véhicules CTTE – fourgon – CU environ 600kg – Volume utile de 3 à 4,5 m3 - moteur électrique – 2/3 places
15	Acquisition de véhicules CTTE – fourgon – CU environ 750kg – Volume utile de l'ordre de 4 m3 - moteur électrique – 2/3 places
16	Acquisition de véhicules berlines d'occasion (segment B1) – moteur électrique – 4/5 places – 3/5 portes
17	Acquisition de véhicules berlines d'occasion (segment B2) – moteur électrique – 4/5 places – 3/5 portes

**A l'unanimité des suffrages exprimés, 2 abstentions, le Conseil de Communauté autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'accord-cadre et les marchés relatifs à l'acquisition de véhicules légers et de véhicules utilitaires inférieur ou égale à 3,5 tonnes avec les entreprises retenues.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 111

Contre : 0

Abstentions : 2

Ne prennent pas part au vote : 0



Préfecture du Doubs

Reçu le 03 OCT. 2017

Contrôle de légalité

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU  
1<sup>er</sup> Vice-Président